12.02.2017 – 15:27 Uhr

Le oui au FORTA apporte des investissements importants dans le trafic d'agglomération

Berne (ots) -

L'Union des villes suisses est très satisfaite du oui au projet FORTA. Les citoyens ont suivi les arguments d'une large coalition d'autorités, de partis et d'associations de transport qui s'étaient toutes engagées pour le nouveau fonds. La voie est ainsi libre pour des investissements dont le trafic urbain et d'agglomération a urgemment besoin.

Les citoyens suisses ont accepté le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ainsi, le financement des routes au niveau national est assuré à long terme et la Confédération participera à l'avenir aux investissements dans le trafic d'agglomération, sans limite dans le temps.

Avec le FORTA, les cantons, les villes et les communes peuvent poursuivre le travail sur les Projets d'agglomération. A fin 2016, ils avaient présenté à Berne 37 nouveaux à cofinancer, qui incluent des réalisations futures pour 12,7 milliards de francs. Les villes et les agglomérations sont tributaires de la participation de la Confédération pour mettre en oeuvre ces projets.

Du point de vue des villes, le financement stabilisé doit aussi être compris comme un mandat donné aux responsables. La Confédération a le devoir d'aménager et de développer les routes nationales dans et autour des villes et des agglomérations de telle manière à ce que l'attractivité des lieux et la qualité de la vie s'en trouvent renforcées. La collaboration intensive avec les communes et les cantons est décisive. De leur côté, les cantons, les villes et les communes développeront et mettront en oeuvre d'autres mesures pour améliorer de manière efficace le trafic d'agglomération. Dans ce contexte, la Confédération est invitée à faire avancer l'examen et la mise en oeuvre des Projets d'agglomération en allégeant les procédures.

Contact:

Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisses, conseiller
national, maire de Soleure
079 415 58 88.
Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 079 373 52
18.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100798953 abgerufen werden.